

Kerry Blue Terrier

Catégorie : Groupe 3

Publié par [Webmaster](#) le 18/12/2005

Standard F.C.I. N°3 / 11.05.2005 / F (TRADUCTION : Prof. R. Triquet.)

KERRY BLUE TERRIER

ORIGINE : Irlande.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 19.04.2005.

UTILISATION : Utilisé pour l'attaque de la loutre en eau profonde, ce qui n'est pas un travail facile ; pour celle du blaireau sous terre et pour la chasse des nuisibles. C'est un bon chien de garde et un compagnon fidèle.

CLASSIFICATION FCI : Groupe 3 Terriers. Section 1 Terriers de grande et moyenne taille. Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Comme pour les autres races de terriers irlandais on présume que le Kerry Blue vit en Irlande depuis des siècles, mais, à cause de ses humbles origines de ratier et de chien de ferme à tout faire, il y a peu de références concernant cette race - si même il y en a - avant le 20ème siècle. Il est probable que la première référence au Kerry Blue dans la littérature date de 1847 : L'auteur décrit un chien bleuâtre, couleur d'ardoise, marqué de taches et de plages plus sombres, et souvent avec des marques feu aux membres et au museau. On suppose que ce terrier irlandais bleunoirâtre était très répandu dans le Kerry, mais il s'est développé également dans d'autres comtés. Le Kerry Blue n'apparut pas en exposition avant 1913 et le club du terrier bleu fut créé à Dublin en 1920. Le Kerry Blue devint rapidement si populaire, en tant que mascotte des patriotes irlandais, que pendant un court laps de temps il y eut en vérité quatre clubs pour défendre ses intérêts et entre 1922 et 1924, ces clubs patronnèrent pas moins de six expositions et six field trials. Vers 1928, ce terrier harmonieux et impressionnant par son beau poil doux de couleur bleue devint populaire dans le monde entier et sa réputation d'excellent chien de travail et de compagnie concordait avec l'estimation selon laquelle la race était « bien près de la perfection ».

ASPECT GENERAL : Le Kerry Blue typique doit être bien planté, bien soudé et bien proportionné, et présenter un corps musclé bien développé, tout à fait dans le style terrier.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Caractère terrier de la tête aux pieds. L'expression - qui est de la plus haute importance - est ardente et éveillée.

TETE : Porte un poil abondant. Les mâles doivent avoir la tête plus forte et être plus musclés que les femelles.

REGION CRANIENNE : Crâne : Fort et bien proportionné. Stop : Léger.

REGION FACIALE : Truffe : Noire. Narines grandes et larges. Museau : Doit être de longueur moyenne. Mâchoires : Fortes et musclées (dites mâchoires redoutables). Dents : Fortes et blanches, présentant un articulé régulier, en ciseaux (bout à bout acceptable). Bouche : Gencives et palais de couleur foncée. Yeux : Foncés ou de couleur noisette foncé, de dimensions moyennes et bien placés. Expression vive. Oreilles : Minces; elles ne sont pas grandes. Elles sont portées en avant ou contre les côtés de la tête, dirigées vers l'avant pour donner l'expression ardente et très éveillée du terrier.

COU : Bien proportionné; bien greffé sur les épaules, de longueur modérée.

CORPS Dos : De longueur moyenne, horizontal. Rein : De longueur moyenne. Poitrine : Bien

descendue et de largeur modérée. Côtes bien cintrées.

QUEUE : Mince, bien placée, portée dressée et gaie.

MEMBRES ANTERIEURS : Epaulés : Fines, obliques et bien attachées. Avant-bras : Droits vus de devant ; bonne ossature.

MEMBRES POSTERIEURS : Bien disposés sous le corps. Cuisses : Musclées, bien développées. Jarrets : Solides.

PIEDS : Compacts; coussinets forts et arrondis; ongles noirs.

ALLURES / MOUVEMENT : Bonne coordination des mouvements, les membres étant parallèles, avec une bonne extension des antérieurs et une poussée puissante des postérieurs. En action, la ligne du dessus doit rester horizontale et tête et queue doivent être portées haut.

ROBE POIL : Doux, abondant et ondulé.

COULEUR : Tout ton de bleu, avec ou sans extrémités noires. Le noir n'est admis que jusqu'à l'âge de 18 mois, de même qu'un ton fauve.

TAILLE ET POIDS : Taille : De 18 à 19,5 pouces chez le mâle (45,5 à 49,5 cm), de 17,5 à 19 pouces chez la femelle (44,5 à 48 cm). Poids : De 33 à 40 livres anglaises chez le mâle (de 15 à 18 kg); le poids de la femelle est proportionnellement moindre.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité. • Bouche : gencives couleur chair. • Yeux : Jaunes ou clairs. • Dos : Voussé ou ensellé. • Poitrine : Etroite. • Coudes sortis. • Mâchoires : Prognathisme inférieur ou supérieur. • Ongles blancs ou ivoire. • Présence d'ergots aux membres postérieurs ou traces de leur ablation. • Mouvement : Serré à l'arrière, jarrets de vache, démarche guindée. • Les chiens dont les exposants ou les présentateurs maintiennent la tête ou la queue doivent être pénalisés. • Poil : Dur, « fil de fer » ou hérissé. • Couleur : Toute couleur autre que bleu à l'exception de ce qui est dit plus haut. Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.